

## Commune de BOIS D'ARCY

Informations sur les risques naturels et technologiques  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<u>Plan R.111-3</u>	date <u>05/08/86</u>	aléa <u>Mouvement de terrain</u>
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____

Les documents de référence sont :

DDRM Consultable sur Internet   
Plan R.111-3 « Mouvement de terrain » (disponible en mairie) Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

Les documents de référence sont :

\_\_\_\_\_ Consultable sur Internet   
\_\_\_\_\_ Consultable sur Internet   
\_\_\_\_\_ Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPRm ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui  non

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone <b>5</b>	zone <b>4</b>	zone <b>3</b>	zone <b>2</b>	Zone <b>1</b> <input checked="" type="checkbox"/>

## pièces jointes

### 5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Bien que la commune soit concernée par l'arrêté préfectoral du 05/08/1986, il n'existe aucune cavité souterraine réglementée sur son territoire. Aucun bien n'est donc concerné par ce risque.

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

### 6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date de rédaction :  
Le Chef du Service des Sécurités  
Adjointe au Directeur de Cabinet

  
Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,  
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

# Maire d'ouvrage

Préfecture des Yvelines



Service Interministériel  
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques  
et de la sécurité du public



L. me Jean Roulin  
78000 VERSAILLES Cedex  
Tel. : 01.39.49.78.00

## Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

### Département des YVELINES Commune de BOIS-D'ARCY

#### Risques naturels :

PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

■ Périmètre de risque d'inondation

■ PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

■ ■ ■ Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

■ ■ ■ ■ ■ Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

#### Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

■ ■ ■ ■ ■ Périmètre de risque technologique

#### Limites :

■ Départementale ■ Commune ■ Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : DD178.

PPRI et R.111-3 mouvement de terrain : DD178 et IGC, PPRt : DD178 et DRIEE-idF

Fond de plan numérique : copyright Sean25@ et BD Cartho®, IGN

#### Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

### Maire d'ouvrage

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

35, me de Noailles - BP 2115

78011 VERSAILLES Cedex

Tel. : 01.30.54.50.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000<sup>e</sup>

